

Temps d'Activités Péricolaires Commune de Chauvigny

C'est autour de 3 valeurs éducatives partagées par les différents acteurs que le Projet Educatif de Territoire (PEDT) a été décliné.

C'est dans cet esprit que les Temps d'Activités Péricolaires (TAP) ont été pensés et construits autour de 3 parcours :

- « L'art sous toutes ses formes »
- « Bien dans son corps »
- « Citoyen en herbe »

Répondant ainsi aux objectifs généraux et spécifiques définis par le groupe de travail.

Valeurs Partagées	Objectifs Généraux	Objectifs Spécifiques
<p>« Favoriser l'épanouissement personnel des enfants sur tous les temps de vie »</p> <p>(scolaire, périscolaire, extrascolaire)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser le bien-être de tous les enfants, - Promouvoir l'égalité des chances, - Rendre accessible les activités à tous les enfants. 	<ul style="list-style-type: none"> - Développer la curiosité en favorisant les pratiques culturelles, artistiques et sportives, - Favoriser la découverte et le plaisir d'apprendre, - Respecter les temps biologiques de chacun, - Apprendre autrement, - Susciter le choix des enfants et y apporter une attention bienveillante, - Valoriser les savoirs, les savoir-être et les savoir-faire des enfants.
<p>« Vivre ensemble dans un environnement commun »</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Initier l'esprit citoyen chez les enfants, - Développer la tolérance, - Mettre en valeur la laïcité, - Favoriser la mixité sociale, - Apprendre à écouter l'autre, - Respecter les lieux, - Expérimenter et avoir le droit à l'erreur, - Favoriser la mixité d'âge, - Développer la notion de non-jugement. 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser et soutenir l'éducation au développement durable, - Favoriser la prévention et l'éducation à la santé, - Développer l'éducation active à la citoyenneté, - S'approprier et transmettre le devoir de mémoire, - Renforcer les liens intergénérationnels.
<p>« La place de tous les acteurs éducatifs »</p> <p>(famille, enseignants, associations, animateurs, intervenants, bénévoles, collectivités)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'implication de chacun des acteurs, - Favoriser les liens entre les différents acteurs. 	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'implication d'acteurs variés, - Valoriser les savoirs-être et les savoir-faire des acteurs et leur transmission, - Inciter et encourager les projets, l'expression, la prise de responsabilité, - Appréhender la notion de cohésion de groupe.

Le Coordinateur

Le rôle du coordinateur est de gérer la mise en œuvre des TAP, conformément aux décisions prises par les comités de pilotage et de gestion.

Ses missions seront :

- Concevoir et mettre en œuvre le projet pédagogique des TAP
- Gérer l'ensemble des intervenants des TAP et organiser des réunions de travail
- Travailler en partenariat avec les acteurs locaux : récolte et étude des propositions
- Accompagner la conception et la réalisation du projet d'animation de chaque animateur, de façon à ce qu'il soit en cohérence avec le projet pédagogique
- Planifier les activités (intervenants, matériels, lieux...)
- Gérer les inscriptions et les listes d'enfants
- Assurer la gestion budgétaire et administrative
- Concevoir les supports de communication et d'information à destination des familles
- Être présente sur le terrain pour avoir un contact direct avec les parents, les animateurs et les enfants
- Préparer et animer le CESE
- Evaluer la mise en œuvre de cette action et en rendre compte aux comités
- Organiser des temps de réunion d'évaluation, de bilan ou de fonctionnement. En tout état de cause, un bilan trimestriel est programmé ainsi qu'un bilan en fin d'année scolaire
- Transmettre aux intervenants ainsi qu'aux directeurs d'école la liste des enfants
- Faire les pochettes avec les fiches sanitaires en fonction des ateliers.

Le Référent TAP de l'école

Le rôle du référent TAP de structure est de gérer la mise en œuvre des TAP sur site conformément aux instructions fournies par la coordinatrice.

A ce titre, il doit :

- Vérifier les fiches administratives appelées plus communément fiches sanitaires
- Composer et mettre à jour les pochettes pour les animateurs
- Accueillir les animateurs et leur remettre leur pochette
- Récupérer les pochettes et vérifier que chaque animateur a bien émargé
- Orienter les enfants vers les animateurs concernés
- Prendre connaissance de toute remarque concernant les problèmes éventuels des enfants (allergie, traitement)
- Pratiquer les petits soins usuels
- Remplir le cahier d'infirmerie
- Gérer la pharmacie et les trousse de secours
- Faire le lien avec l'équipe d'animateur, les enseignants et les parents sur les informations concernant l'enfant
- Participer aux réunions de bilan
- Gérer les listes des enfants (créer les groupes).

Les animateurs

L'objectif des activités périscolaires est d'accompagner l'enfant pour l'aider à enrichir ses connaissances et sa réflexion, à se connaître, à s'affirmer, à exprimer ce qu'il pense, à découvrir ce qu'il aime.

Pour cela l'adulte encadrant, qu'il soit professionnel ou bénévole, doit :

- Adopter une attitude de communication non violente,
- Considérer l'enfant dans son unicité, s'interdisant tout jugement, étiquetage ou stigmatisation,
- Être porteur de valeurs éducatives telles que le respect, la solidarité, la laïcité, la démocratie, l'acceptation de l'autre dans son unicité et sa différence,

Chaque animateur sera muni d'une pochette contenant les fiches sanitaires photocopiées des enfants de son groupe ainsi que, les autorisations parentales et des numéros utiles.

1.5 Rôle de tous les intervenants

Les intervenants viennent proposer une découverte de leurs spécialités. Ils ne doivent pas oublier le côté ludique de la découverte. Ces temps se situant entre 2 temps de classe ou après la classe, il convient de ne pas mitrailler les enfants d'informations ou d'être trop directifs dans la démarche. Ces temps doivent se dérouler dans la plus grande convivialité et ne doivent pas se transformer en temps d'apprentissage pur.

Les adultes s'engagent à :

- Être attentif, disponible, actif et à l'écoute des enfants
- Assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants
- Utiliser un langage adapté à l'âge des enfants
- Faire part à la référente TAP de structure des problèmes survenus au cours de l'activité.

L'intervenant est un adulte référent pour l'enfant, c'est pourquoi il doit faire preuve d'exemplarité. En conséquence, si un adulte venait à manquer à ces engagements, le partenariat viendrait à s'arrêter.

REGLES NON NEGOCIABLES

- drogues, alcools, substances illicites sont strictement interdites
- Cigarettes totalement interdites dans l'enceinte de la structure (loi du 1er février 2007 relative à l'interdiction de fumer dans les lieux publics)
- Téléphone portable obligatoirement allumé durant le temps de travail (pour être joignable)

I. PREPARATION DES PROJETS: organisation de l'équipe pédagogique

En prenant en compte le fonctionnement des Temps d'Activités Périscolaires, un animateur aura donc en charge un groupe d'enfant pour trois types d'activités possibles : physiques, artistiques, détente.

Un animateur devra proposer un projet sur un cycle de 10 à 12 semaines (entre deux vacances scolaires).

Ce projet devra présenter des objectifs bien définis avec des séances progressives.
Des fiches projets et fiches d'activités seront à remplir. Ainsi, pour une fiche projet correspond obligatoirement autant de fiches d'activités qu'il y a de séances dans le projet. Les fiches d'activités précisent le déroulement de l'animation. (voir modèle)

Modèle de fiche projet pour les 8 ou 10 séances

<p>Fiche projet</p> <p>Titre</p> <p><i>FINALITE :</i></p> <p><i>OBJECTIFS :</i></p> <p><i>MOYENS :</i></p> <p><i>BUDGET :</i></p> <p><i>EVALUATION :</i></p>
--

Modèle fiche d'activité une par séance

FICHE D'ACTIVITE			
Nom de l'activité			
Date		Lieu	
Animateur			
Participants			
Objectifs généraux		Objectifs pédagogiques	
Démarche pédagogique			
Matériel			
Déroulement			
Consignes de sécurité			
Evaluation			

Ces fiches seront utilisées sur l'ensemble d'un parcours et partagées avec l'ensemble de l'équipe pour qu'un autre animateur puisse mener ce projet sur une période identique ou différente, avec un autre groupe d'enfants.

Une commande de matériel sera effectuée d'un parcours à l'autre, en restant raisonnable sur le matériel demandé. Les activités avec des matériaux de base et des matériaux de récupération seront privilégiées.

La gestion des transitions

II. DEROULEMENT D'UNE SEANCE TYPE

- Préparer en avance l'activité à faire pratiquer aux enfants à travers l'écriture de la fiche projet et des séances d'activités qui en découlent
- Arriver 10 à 15 minutes avant les TAP
- Récupérer la pochette auprès du référent TAP de structure
- Installer son atelier
- Prendre connaissance de la liste

- A l'heure du TAP :
 - o Récupérer les enfants dans la cour ou le préau
 - o Regrouper les enfants
 - o Faire l'appel
 - o Lors des déplacements sur un site extérieur à l'école porter un gilet jaune, faire se ranger les enfants 2 par 2. Prendre la trousse de secours. Toute sortie extérieure devra être signalée par une fiche de sortie jointe au présent projet.
 - o Animer l'activité **en respectant le déroulement explicité de la fiche d'activité** (temps calmes, ...)
 - o Avant la fin, faire ranger le matériel aux enfants (replacer ensuite ce matériel dans son endroit initial)
 - o S'assurer que chaque enfant a repris son cartable et son vêtement

- A la fin du TAP :
 - o Amener les enfants dans la cour de l'école. C'est le personnel municipal qui prend le relais et oriente les enfants soit vers la cantine ou la classe (maternelles), la garderie, vers leurs parents ou le bus.
 - o Vérifier que le matériel et les locaux sont en état pour la prochaine fois
 - o Faire un point de situation rapide avec les enfants, puis avec les animateurs
 - o Utiliser ces éléments dans le bilan de la journée et pour les préparations futures
 - o Rendre la pochette au référent tap de structure en ayant pris soin d'émarger la fiche de présence

- Respecter les horaires impérativement
- Ne pas oublier que les TAP de début d'après-midi sont des moments calmes qui permettent aux enfants d'arriver en classe dans de bonnes conditions d'apprentissage

- En cas de problème :

- o En référer au référent TAP de structure
- o Appeler la coordinatrice si besoin

IV. L'ESPACE DETENTE

L'espace détente c'est un lieu délimité, calme et ludique, aménagé de façon à favoriser l'autonomie des enfants par la mise à disposition de matériel pédagogique.

V. CONDITIONS D'INSCRIPTION:

Un règlement intérieur décline toutes les conditions d'inscriptions. Ce règlement est communiqué aux familles avant la rentrée scolaire.

VI. ORGANISATION DES TAP

Les Temps d'activités Périscolaires sont organisés suivant le tableau ci-joint pour la période du 28 septembre au 18 décembre 2015.

VII. Les cas particuliers

En cas d'absence d'un intervenant

En cas d'absence d'un intervenant, les enfants seront pris en charge et intégrés dans le groupe «jeux libres» ou bien répartis sur d'autres ateliers.

En cas de pluie

En cas de pluie, si l'activité proposée a lieu habituellement en extérieur, une solution de repli sera proposée. L'intervenant sera présent et proposera un atelier en intérieur.

En cas d'accident

En cas d'accident, type petit bobo :

Une trousse à pharmacie sera disposée dans chaque lieu d'intervention des TAP.

Si l'animateur est seul avec son groupe d'enfants, il devra contacter la coordinatrice qui viendra soigner l'enfant. Si l'animateur n'est pas seul, il pourra se détacher pour soigner l'enfant. Les soins apportés devront être notés dans le cahier d'infirmerie présent dans chaque trousse à pharmacie. Tout manque de fourniture devra être signalé à la coordinatrice.

En cas d'accident plus grave :

- Prévenir la coordinatrice des TAP
- Appeler le 15 pour connaître les premiers soins à apporter en attendant l'arrivée des secours.
- Appeler les parents (si les secours jugent le départ aux urgences sans attente, l'animateur partira en ambulance avec le blessé et restera en contact avec la famille. Si l'évacuation peut attendre, les secours attendront la famille pour partir aux urgences)
- Préparer la fiche sanitaire de l'enfant en attendant les secours.